

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 juin 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS480

présenté par
Mme Peyron, rapporteure

ARTICLE 13

À la seconde phrase de l'alinéa 64, substituer aux mots :

« sa disposition »

les mots :

« la disposition de l'agence ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel